

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 11 septembre, à 20 h, le Conseil Municipal de la commune de DENICE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la présidence de M Jacques TOURNIER, Maire.

Présents : M. Jacques TOURNIER, Mme Armelle CHEVALIER, M. Jean-François ROCHE, Mme Corinne BODINIER, M. Jean-Marie LORGERE, Mmes Michelle GIROD-DAVID, Martine JUGNET, Ms. Thierry LEFEBVRE, Frédéric LEYVAL, Mme Béatrice GAIDON, M. Stéphane MARCHESCHI, Mme Pernelle PINET, M. Gilbert MUTIN.

Absent excusé :, Mrs Didier HERBAUT, Thierry LEVRAT, Mmes Aline NESME, Aline PLANTIN, M. Cyril PICARD, Mme Marion BESSONNARD.

Date de la convocation : 5 septembre 2024
Secrétaire de Séance : Mme Béatrice GAIDON.

M. Didier HERBAUT a donné procuration à Mme Armelle CHEVALIER,
M. Cyril PICARD a donné procuration à M. Gilbert MUTIN.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2024 diffusé à l'ensemble du Conseil Municipal avant la réunion a été approuvé à l'unanimité. Monsieur le Maire passe alors à l'ordre du jour.

1—CAVBS

1—1 : Déchèterie

Afin de se donner un temps supplémentaire de réflexion et de concertation pour choisir l'emplacement le mieux adapté, la CAVBS n'inscrira pas d'emplacement réservé pour la déchèterie dans le PLUih. Les études et les concertations avec les élus vont reprendre afin d'arrêter un choix de terrain au printemps 2025.

1 — 2 : Assainissement sur la route de Rivolet « Aux Maisons Neuves »

Le début des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement route de Rivolet aux « maisons neuves » est prévu pour le mois d'octobre ou novembre 2024. Ils seront réalisés par l'entreprise RAMPA et se dérouleront en 4 phases :

- au carrefour de la Route de Rivolet et de la Grand Rue pour une durée de deux semaines,

- de la Grand Rue à la rue de la Grange des Maures, pour une durée de six à sept semaines,
- entre la rue de la Grande des Maures et les maisons neuves, pour une durée de six à sept semaines,

La quatrième phase concernera les travaux de déconnexion de l'ancien réseau pour faire les connexions aux nouveaux réseaux de la Grand Rue et de Lacenas qui s'étalera sur une semaine.

La réfection définitive des tranchées sera confiée à l'entreprise Thivent.

L'installation d'un trottoir, de la rue de la Grange des Maures jusqu'au poteau EDF dans le virage des Maisons Neuves, va être étudiée.

1 — 3 : Collecte de déchets

Depuis le 1^{er} juillet, l'entreprise NICOLLIN assure la collecte de déchets à la place de la société Eco-déchets.

1 — 4 : Transport collectif

Depuis le 1^{er} septembre 2024, du lundi au vendredi de 7 h à 19 h 30, il est possible de se rendre à Villefranche ou Gleizé, en mini-bus, à la demande, sur réservation (par téléphone 08 00 35 03 80, par internet sur le site www.buslibellule.fr ou sur l'application mobile Résalib Libellule). Il faut réserver au minimum 30 minutes avant le départ souhaité et jusqu'à 30 jours avant.

Dans notre commune, 12 points de desserte ont été mis en place sur la ligne Résalib B « Chevennes, Croix de Pouilly, Le Bourg, Le Lac, Le Pirevert, Le Vivian, Les Bruyères, Les Louattes, Les Maisons Neuves, Malval, Pouilly, La Veinerie ». 12 points sont desservis sur GLEIZE, et 14 sur VILLEFRANCHE.

Tarifs : 1.40 € dans le bus ou avec une carte Oura qui s'achète 5 € en gare de Villefranche valable 5 ans. Des commandes de 10 tickets à 9.90 € les 10 peuvent être crédités sur la carte OURA.

2 — Affaires financières

2 — 1 : Eclairage public

Dans le cadre de la démarche performancielle, 152 luminaires d'éclairage voirie vont être remplacés, ainsi que la mise en sécurité de leurs armoires d'alimentation et la réfection des mises à la terre des supports concernés. Cette opération permettra de réduire la puissance installée de 58 %.

Son coût avec un abattement de 50 % du SYDER est de 6 281 € par an sur 15 ans.

2 — 2 : Dissolution du Syndicat Rhodanien de Développement du Cable.

L'arrêté préfectoral en date du 24 juin 2024 acte cette dissolution.

2 — 3 : Tour du Cycliste du Beaujolais

Avec 10 voix pour, 3 contre et 2 abstentions, le conseil municipal accepte d'être ville étape pour le départ ou l'arrivée du Tour Cycliste du Beaujolais sur la commune entre le 13 et 15 juin. La participation de la commune serait de 1 750 €.

2 — 4 : Centre départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

La convention unique signée en 2021 pour la médecine professionnelle, les missions de conseil en droit, retraite et intérim, est renouvelée pour une période de trois ans.

En application du décret du 20 avril 2022, tous les employeurs publics territoriaux ont l'obligation, à compter du 1^{er} janvier 2025, de verser une participation de 7 € minimum par agent et par mois au titre de la participation à la protection sociale complémentaire. Le conseil municipal accepte l'adhésion à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion (1 abstention).

2 – 5 : Salles Pierre Polot

Le devis de l'entreprise TOTAL'ELEC d'un montant de 2 704 € TTC est accepté pour la remise en état des salles Pierre Polot. Le changement des luminaires et le passage en LED des deux salles, de l'entrée, des sanitaires et de la VMC sera réalisé.

2 – 6 : Décision modificative du budget

Une décision modificative du budget est prise pour :

- . financer en totalité l'acquisition du nouveau tracteur. Le montant de la décision modificative est de 15 000 € (11 voix pour et 4 abstentions),
- . faire un virement de 500 € du compte 615221, entretien de bâtiments publics, au compte 739221, fonds de péréquation de ressources intercommunales.

3 - Urbanisme

Déclarations préalables accordées de façon tacite le :

- . 17 juillet, pour la pose de panneaux photovoltaïques 292, chemin du Rocher.
- 23 juillet, pour la pose de panneaux photovoltaïques 169 - 161, chemin de la maison des vignes, 277, route de Talancé, 51 et 62, impasse du Colombier, 76, impasse du Colombier
- 25 juillet, pour la pose de 3 fenêtres de toit 79, route de la Chapelle,
- 7 septembre, pour la pose de panneaux photovoltaïques, 2994, route de Montmelas.
- 9 septembre, pour la pose de panneaux photovoltaïques 199, Grand Rue.

Déclaration préalable refusée le :

- . 8 août 2024 pour l'agrandissement d'un hangar artisanal et la réfection de la toiture du bâtiment existant, rue des Maisons Neuves, en raison de sa non-conformité avec le PLU.
- . 10 août 2024 pour le changement de destination d'un bâtiment agricole en vue de la création de 3 logements, 2007, route de Rivolet, en raison de sa non-conformité avec le PLU.

Permis de construire accordé le 5 septembre 2024, pour la construction d'une maison individuelle d'habitation, route de Montmelas.

4 — Questions et informations de diverses

4 - 1 : Voirie

Un panneau STOP va être installé, par le Département, à l'intersection du Chemin du Moulin et de la Route de Rivolet.

4 — 2 : PPRNI du Nizerand

Une enquête publique est prévue du 4 novembre au 4 décembre.

4 — 3 : Terrain multisport.

Il est en cours d'installation. Des formations concernant son utilisation pourront être organisées en direction des professeurs des écoles, des animateurs de l'AGLB, etc.....

4 — 4 : Boîte à livres.

Une deuxième boîte à livres a été installée au hameau des Louattes. Elle est accessible à tous et a été réalisée et fixée par quelques habitants du hameau.

4 – 5 : Marathon du Beaujolais

Pour les 20 ans du Marathon, 600 ballons vont être installés sur les parcours de DENICE. Une demande est faite auprès des conscrits pour avoir leur aide moyennant une subvention des Beaujolais Runners.

4 — 6 : Nids de frelons

Deux nids de frelons asiatiques ont été signalés et détruits pendant le mois d'août.

4 — 7 : Gendarmerie

Afin d'offrir un service public plus proche des habitants, un nouveau dispositif a été mis en place par la Gendarmerie de VILLEFRANCHE pour l'accueil des habitants des 11 communes dont ils assurent la sécurité. Chaque lundi de 8 h 30 à 11 h 30 à la mairie de LACENAS, jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 à la mairie de LE PERREON, et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 à la mairie de BLACE, deux gendarmes tiennent une permanence et sont à l'écoute des populations des 11 communes.

En dehors des horaires fixes de ces trois mairies, les habitants peuvent prendre rendez-vous 7 jours sur 7 avec les gendarmes au 04 74 65 26 00. Ces derniers se déplaceront soit au domicile de la personne soit à la mairie de son lieu d'habitation.

Pour DENICE, les personnes pourront être reçues salle du conseil à la mairie, les mardi et mercredi matin de 9 h à 12 h.

5 - Tour de table

5 –1 : Intervention Armelle CHEVALIER

La rentrée scolaire s'est bien passée. 113 élèves sont inscrits à l'école publique. Des transactions sont en cours pour établir un nouveau partenariat avec une mutuelle plus attractive financièrement, à conditions égales de prise en charge.

5 — 2 : Intervention Jean-François ROCHE

De gros travaux sont nécessaires sur l'épaveuse.

Des panneaux signalant les hameaux ont disparu. Il est demandé aux conseiller municipaux de vérifier que tous les panneaux soient présents et en état dans leur hameau.

5 — 3 : Intervention Corinne BODINIER

L'application Panneapocket a été réactualisée avec des modules qui permettent de laisser des informations permanentes.

Le dernier Denicé Infos de l'année sortira fin septembre.

Le bulletin municipal 2024 est en cours de préparation.

Les journées du patrimoine ont lieu les 21 et 22 septembre. La Chapelle de Chevennes sera ouverte et accueillera une artiste peintre et une céramiste.

La recyclette se déroulera sur la place du village le samedi 28 septembre de 9 h à 12 h. Elle sera tournée vers l'économie circulaire, la seconde main, la sensibilisation à ne pas gaspiller avec une animation autour du site de compostage partagé.

La soirée des nouveaux habitants est fixée au vendredi 15 novembre.

5 — 4 : Intervention Frédéric LEYVAL

Le jumping des vendanges du Centre Equestre aura lieu du 4 au 6 octobre.

5 — 5 : Intervention Gilbert MUTIN

Suite au vandalisme dont ont été victimes les silhouettes de sécurité, en fibre de verre/résine polyester, installées vers l'école et le restaurant scolaire, Gilbert Mutin propose d'en faire réaliser en acier. Des renseignements vont être pris pour être sûr que ce type de signalisation soit conforme à la réglementation.

5 — 6 : Intervention Béatrice GAIDON

Les deux sens interdit route des maisons neuves ne sont pas respectés.

5 — 7 : Intervention Pernelle PINET

Lors de la mise en place du prochain programme de renouvellement des canalisations d'eau potable, il serait souhaitable d'inscrire la Montée du Château-Gaillard et la Montée des Cordeliers.

15 communes ont accepté de participer au financement du dépliant 18 clochers/17 communes.

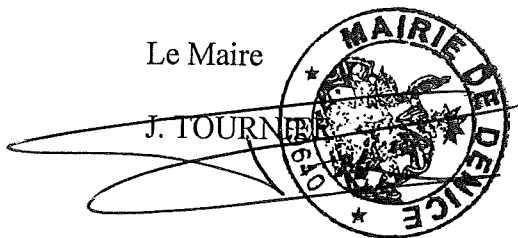
5 — 8 : Intervention Martine JUGNET

Les herbes « route des amandiers » seraient à couper.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le mercredi 30 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

Le Maire



La Secrétaire de Séance

B. GAIDON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. GAIDON', written over a horizontal line.